

CONDITIONS GÉNÉRALES ABSY.COM

Obligations professionnelles

ABSY.COM s'engage à ne communiquer aucun des éléments ou informations que lui auraient confiés le client pour la conception et l'exécution du projet ou des prestations désignées sur ce document, sans accord oral ou écrit du client. ABSY.COM est tenue comme responsable de la garde de tous les documents que lui aurait remis le client en main propre pour la conception et l'exécution du projet ou des prestations désignées sur ce document. Sauf les éléments de valeur confiés qui devront être assurés contre tous risques par son propriétaire.

Délais de livraison

ABSY.COM s'engage à respecter la ou les date(s) de livraison. Toutefois, les retards éventuels qui ne sont pas imputables à ABSY.COM ne donnent pas le droit au client d'annuler ou de refuser la conception et l'exécution du projet ou des prestations désignées sur ce document et n'ouvrent pas droit à des dommages et intérêts. La livraison du projet ou des prestations désignées sur ce document ne peut intervenir que si le client est à jour de ses obligations envers ABSY.COM, et quelle qu'en soit la cause.

Transport

ABSY.COM n'est pas tenue comme responsable pour le transport, et quel que soit le mode de transport, des éléments, de toute nature, confiés par le client.

Pendant les tournages hors du territoire français, le client assume la pleine responsabilité des transports, au sol ou fret aérien, d'équipements techniques, caméras, son, paramoteur, ulm, stabilisateur, gyroscopes, et tous accessoires et des personnels pour toute la durée du projet et contractera les assurances nécessaires pour couvrir tous dommages, perte, vol ou détérioration de ces équipements ainsi que le rapatriement sanitaire des personnels, le cas échéant.

Pour les projets internationaux, une caution sera demandée pour couvrir la valeur des équipements engagés par ABSY.COM pendant le tournage et NOTAMMENT POUR LES PRESTATIONS DE PRISES DE VUES AÉRIENNES.

Clause de propriété, transfert des risques.

ABSY.COM se réserve la propriété du projet ou autres produits originaux désignés, jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts, mais le client en deviendra responsable dès leur remise, le transfert de responsabilité entraînant celui des risques.

Pour ce qui concerne la prise de vues aériennes stabilisée par gyroscopes, ABSY.COM et le pilote cèdent leurs droits d'auteurs pour la diffusion du projet en cours, mais restent détenteurs des droits d'auteurs pour toutes utilisations exceptionnelles dans un autre projet de ses images aériennes et doivent être tenus informés des éventuelles tractations pour la réutilisation des mêmes images aériennes au sein d'autres productions, reventes au détail pour lesquelles les parties renégocierons un tarif de réutilisation.

Afin de pouvoir vérifier la propriété de ses images, ABSY.COM, fera une copie numérique dans le format du tournage dès la fin des opérations de prises de vues. Un clip pourra être monté par ABSY.COM à des fins de promotion sur ses sites internet, qui citeront le client et sa production et ajouteront un lien vers le site du client.

Revente ou transformation

Le projet ou les autres produits originaux restant la propriété de ABSY.COM jusqu'au paiement intégral de leur prix, il est interdit au client d'en disposer pour les revendre ou les transformer sans l'accord ABSY.COM.

Conditions de règlement : (sauf convention particulière)

50 % d'acompte TTC à la signature du devis (le client déclare avoir pris connaissance de nos conditions générales et les accepte) et un bon de commande sur papier en-tête du client. Le solde sera réglé à 30 jours à compter de la date de facturation. Si aucun acompte n'a été versé en début des travaux, le paiement s'effectue comptant à la livraison. Pour un montant HT inférieur ou égal à 20000 €uros, le règlement est comptant. Toutes nos factures sont sans escompte.

ABSY.COM se réserve le droit d'annuler la réalisation du projet, les produits originaux et toutes autres prestations désignés sur ce document, si le client ne lui a pas remis l'acompte et le bon de commande dans les délais prévus.

Annulation

Tout devis accepté et annulé dans un délai inférieur à 48 heures avant l'exécution du projet sera facturé à 100 % en ce qui concerne le personnel et à 50 % pour le reste (frais généraux inclus).

Pénalités de retard

Des pénalités de retard sont appliquées dans le cas où les sommes dues sont versées après la date de paiement figurant sur la facture lorsque le versement intervient au-delà du délai fixé par les présentes conditions générales. Ces pénalités sont d'un taux égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal majorées de 5%.

Contestations

Toutes contestations relatives à l'interprétation et l'exécution des présentes conditions générales sont de la compétence du Tribunal de Commerce de Pontoise.

**LE CLIENT DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE NOS
CONDITIONS GÉNÉRALES ET LES ACCEPTE.**